



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taxe sur les véhicules de sociétés

Question écrite n° 114706

Texte de la question

M. Jean-Paul Anciaux appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la taxe sur les véhicules de société. La réforme de cette taxe a entraîné pour de nombreuses PME une hausse substantielle de la pression fiscale. Cette hausse des charges est préjudiciable à leur compétitivité et donc in fine à leur développement. Il en résulte une fois de plus auprès de certains entrepreneurs un sentiment « d'asphyxie par les charges », nécessairement préjudiciable à la création d'emplois. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour corriger les effets négatifs de cette taxe.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Anciaux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114706

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13466